

R 38 ? - 48

EINSICHT

KOMISCH-KATHOLISCHE
ZEITSCHRIFT

credo ut intelligam

numéro spécial

MÜNCHEN

février 1982



Herausgegeben vom Freundeskreis e. V.

Wien, Nr. 2314763; Schaffhausen, Nr. 82-7360; Bayerische Vereinsbank, München, Nr. 7323069

700-805.

Redaktion dieser Nummer Dr. Eberhard Heller

Erscheinungsweise unregelmäßig

LA DIALECTIQUE HEGELIENNE DE MONSEIGNEUR LEFEBVRE

par
Alvaro Ramirez Arandigoyen

Dans la revue "Fidelidad a la Santa Iglesia", par divers articles et études, nous avons tenté un éclaircissement doctrinal de la situation dont souffre le Catholisme depuis le "Concile" Vatican II.

Notre position se trouve résumée dans la "Protestation de Ibi Catholique" signée le 8 décembre 1980, qui contient quatre affirmations principales»

1°/ Le concile Vatican II est hérétique.

2°/ Les transformations des rites sacramentels effectuées après Vatican II sont contraires à la Tradition Apostolique.

3°/ Jean XXIII, Paul VI, Jean-Paul I, Jean-Paul II doivent être inclus dans la liste des antipapes.

4°/ Il existe une nouvelle "Eglise" et «ne nouvelle religion avec lesquelles nous ne sommes pas en communion.

Vous avons élevé notre Protestation à l'occasion de la diffusion d'articles de journaux sur la possibilité d'un ACCORD entre Mgr Lefebvre et les autorités vaticanes actuelles, sur la base d'une autorisation de "L'expérience de la Tradition" et l'essai d'une "Interprétation traditionnelle de Vatican II".

Malheureusement, le temps écoulé depuis n'a pas fait disparaître les facteurs qui nous avaient amenés à nous prononcer. Au contraire, un "COMMUNIQUE" du 28 mai 1981, signé par Mgr Lefebvre et six religieux de sa tendance, les a aggravés (cf. Fideliter n°22).

Sans le dit "communiqué", on insiste une fois de plus sur le dessein de défendre la Tradition Catholique tout en demeurant en pleine communion avec la Rome apostate de Vatican II et l'antipape qui y règne.

La réitération si solennelle et si formelle de cette erreur nous interdit de nous taire plus longtemps sur une réalité aux implications et conséquences graves. Si nous gardions le silence une minute de plus, nous nous ferions complices d'une entreprise hérétique» quo nous ne sommes pas disposés à favoriser.

Avec toute la force et l'énergie dont nous sommes capables, nous devons impérativement mettre en garde tous les Catholiques sincèrement désireux de demeurer fidèles à la Tradition, contre la DIALECTIQUE HEGELIENNE qu'utilise depuis plusieurs années Mgr Lefebvre, dans ses discours.

Il y a longtemps, en effet, que nous notons avec inquiétude, dans les milieux qui ne se sont pas désolidarisés de Mgr Lefebvre, et lors des prises de position, orales ou écrites de ce dernier, la manœuvre constante d'une argumentation qui affirme la valeur de la Tradition, et, en même temps, tâche de laisser toujours la marge nécessaire pour l'établissement d'une « solution de synthèse; absorption ou coexistence, en regard du modernisme installé à Rome.

Quelques exemples suffiront pour rendre évident ce que nous disons :

1°/ Le centre du combat de Mgr L. paraît être la question de la Messe. Il dit que le nouveau rite de Paul VI est "dangereux pour la Foi", mais, par "prudence", ajoute habituellement qu'on ne peut pas dire qu'il soit invalide. On ne comprend pas comment un rite "dangereux pour la Foi" peut être valide dans l'Eglise; mais il faut noter qu'il laisse ainsi la possibilité d'un accord futur qui permette au rite traditionnel de coexister avec le nouveau.

2°/ N'importe quelle personne moyennement instruite remarque facilement que les principes religieux et théologiques enseignés par Montini et Wojtyla sont les mêmes qu'enseignait le modernisme formellement condamné par Saint Pie X. Cependant, Mgr L. évite soigneusement de dire que Montini et Wojtyla sont modernistes; il les qualifie seulement de "libéraux" et se hâte d'ajouter que chez eux, on ne peut trouver "d'hérésie formelle". De cette manière, il paraît condamner leurs erreurs, mais laisse une marge nécessaire pour que demain, tout puisse être oublié, puisqu'il n'y a pas "d'hérésie formelle", et donc que rien de définitif ne s'est produit dans l'erreur.

3°/ Mgr L., en diverses occasions, a soutenu que le concile Vatican II contenait des textes ambigus ou équivoques, mais il ne les a jamais qualifiés d'hérétiques, en dépit de la vision du monde parfaitement hérétique qui en émane; plus d'une fois, il a admis la possibilité de les "réinterpréter à la lumière de la Tradition",

comme un moyen d'obtenir un accord avec le Vatican.

Ces exemples sont suffisants pour déterminer quelle est la curieuse méthode d'argumentation utilisée par Mgr L. Nous disons "curieuse", car il s'agit d'une méthode tout à fait étrangère à la Foi
C'EST LA METHODE PROPRE A LA DIALECTIQUE HEGELIENNE.

Sur la ligne constante d'une apparente affirmation de l'orthodoxie, à travers les nuances et les modulations de ses paroles, Mgr L. trace continuellement les plans d'une synthèse avec les positions hétérodoxes de la nouvelle religion postconciliaire. Rien n'apparaît comme définitif, absolu, catégorique, incontestable; tout est gradué, nuancé, modulé, dans un passage incessant de l'affirmation des thèses orthodoxes, à une synthèse avec des antithèses hétérodoxes. « Ainsi, la nouvelle "messe" est "dangereuse pour la Foi", mais "on ne peut pas dire qu'elle soit invalide"; par la suite, elle ne sera peut-être plus si dangereuse pour la Foi, etc...etc... »

Incontestablement, une telle méthode n'est adoptée que pour servir de base à une conduite fort simple: éviter systématiquement toute condamnation formelle, franche, définitive et absolue de l'erreur. En conséquence, les véritables flatholiques "traditionalistes" peuvent et doivent combattre efficacement cette méthode en adoptant la conduite inverse.

Personne ne peut affirmer en même temps la vérité et l'erreur; celui qui n'affilie pas la vérité tombe dans l'erreur et glisse insensiblement sur la pente de l'hérésie. Et l'hérésie doit être appelée hérésie.

Le communiqué de Mgr L. mentionné plus haut, se termine par une surprenante invocation à Marie en tant que "Mère de l'Eglise". Nous savons que ce titre mariai lui fut donné par Paul VI et manque de tout antécédent dans la Tradition. Il fut expliqué par lui comme une Maternité sur le "Peuple de Dieu", en concordance avec la doctrine hétérodoxe du concile sur la nature de l'Eglise, et fut ensuite clairement explicité par Jean-Paul II dans un sens nestorien, quand il dit que "Marie est Mère de l'Eglise car elle est Mère de l'humanité du Christ." (cf. Fidelidad n° XI).

Mgr L. et les religieux qui le suivent sur la pente de l'hérésie n'ont pas craint d'invoquer Marie Très Sainte sous ce vocable étrange, précisément l'année où se célèbre le mille cinq cent cinquantième anniversaire du Sacré Concile d'Epheèse qui proclama pour l'éternité Marie Très Sainte, MERE DE DISC.

Buenos Aires, le XI octobre 1981 .

ALVARO RAMIREZ ARANDIGOYEN.

Note aux lecteurs de langue française

La revue "Fidelidad a la Santa Iglesia" se propose de publier régulièrement des articles en français. C'est pour elle un énorme effort financier qu'elle ne peut entreprendre et soutenir que si vous lui apportez votre concours. Les revues orthodoxes sont si rares; celle-là mérite vraiment d'être encouragée. Adressez vos dons à F. Guynot, C.C.P. n° 2 539 46 T Marseille.

On peut se procurer cet article ainsi que la "Protestation de Foi Catholique", en écrivant à Melle F. Guynot, 5 rue Bara, 62100 Calais.

QUEST-CE QUE LE LEFEBVRISME ?

par

Jean Perchicot

Le texte du Jésuite Longchamp (I) en célébrant le centième anniversaire du défunt Teilhard de Chardin, rend justice au pionnier de l'Eglise panthéiste. Comme ce dernier le voulait, cette Eglise panthéiste est greffée sur le vieux "phylum romain", si vivace.

Ce texte est particulièrement précieux pour comprendre comment l'abomination règne dans nos Eglises occupées par les coucous païens qui font éclore leurs gros oeufs dans les nids chrétiens.

Il y a deux déguisements des vilains oisillons qui réclament le denier du culte pour croître et prospérer; les deux se complèment admirablement. Le premier est fruit du génie de Satan, longuement mûri pour ces temps d'eschatologie; c'est le déguisement d'un être ses suppôts en lieutenant du Christ. C'est tout à fait frappant dans le texte du renégat jésuite. Pour ne parler que de l'école la plus marquante de la "résistance" à l'invasion infernale, Mgr Lefebvre ne peut plus rien dire contre Teilhard; ce serait critiquer Sa Noirceur qui dit la même chose que le précurseur de l'hérésie(2). La plupart des chrétiens sont cloués par l'obéissance et obligés d'avaler la pilule panthéiste. Ils criaient contre Küng et Cie; ils crieraient contre vous et moi si nous faisons profession d'hérésie, mais Sa Noirceur ne saurait enseigner l'erreur! Alors, quelle aubaine pour changer la théologie! Longchamp se régale et ne cache pas son mépris pour les imbéciles qui veulent défendre "la saine théologie". Il en rit à se mordre les lèvres. Ah! signifie-t-il en substance, vous voulez défendre la vérité! Eh bien, le ciel vous la donne par la bouche de Wojtyła et vous pouvez vous en repaître; c'est la doctrine officielle. Avez l'hérésie et buvez un bon coup de Mama Rosa, Grande Réserve Cuvée conciliaire; cela vous fera digérer".

Le deuxième déguisement est celui de l'amour; de l'amour de l'homme. Il amène l'indifférence envers la "saine théologie" et est le second poison dont nous sommes abreuvés, pour ainsi dire allaités par les docteurs sataniques. Leur maïeutique n'a pas fini de nous en imprégner! La "saine théologie", pouah! Elle a mauvais goût. En voici une qui flatte les palais mondains. Après tout, qu'elle soit saine ou malsaine» si elle est d'avant la greffe conciliaire, elle n'est pas à la mode. Et puis, qu'est ce que la vérité? N'avons-nous pas tous le même Dieu? Même si l'on n'en a pas, cela revient au même. Le tout c'est filtrer un homme fait à l'image de Dieu, divinisé dès la naissance. A chacun sa vérité, puisque chacun est divin. Et, le Salut? Il n'y a point de péché, sauf contre la démocratie et les droits de l'homme. C'est la doctrine sous-entendue, celle que prêche Sa Noirceur, au milieu d'un galimatias à coloration chrétienne. C'est la doctrine implicite du "concile des sept" organisé par M. l'Abbé Coache et présidé par Mgr Lefebvre. Il suffit d'avoir la foi, une foi qui opère par la charité. Peu importe ce à quoi l'on croit! Le Père Guérard a mis le doigt sur la fissure dans la doctrine des Lefebvristes majeurs, dans celle du prélat lui-même puisqu'il a avalisé le communiqué de M. l'Abbé Coache.

(I) cf N°4 de "la Voie", publiée par l'oblate bénédictine M. Davidoglou, 192 rue de Lourmel, 75015 Paris.

(2) M- Davidoglou, qui est philosophe au sens originel du terme a très bien étudié la théologie de Wojtyła et de l'anti-concile dans le n°3 de "la Voie". Non seulement elle a mis à jour la même doctrine de mort que celle qu'avaient explicitée, en "Redemptor Hominis"; les analystes sérieux, par ex le professeur Siebel de Sarrebrück, le P. Barbara et le R.P. Guérard des Lauriers en France, mais elle a poussé plus loin l'analyse: elle a montré la filiation de cette doctrine qui remonte au paganisme et à la gnose antique. Elle a décrit dans l'étude de la profession de foi de l'évêque manichéen Fortunatus la mutation apparente de l'hérésie panthéiste, qui chez les vaudois est plus cachée mais aussi réelle que chez les cathares. Luther lui-même, à la suite des Lollards et des vaudois est héritier de cette anti-tradition de plus en plus perfide qui a débouché dans le modernisme, c.à.d. dans le panthéisme évolutionniste prôné par Teilhard et canonisé par Wojtyła.

CONFUSION DÉPLORABLE

par

Père Alois Aßmayr (+)
(trad. de Gladys Resch)

Les articles, publiés dans EINSICHT, du mois d'avril, concernant l'attitude de Mgr. Lefebvre, ont suscité différentes réactions dont les unes marquent leur accord et nous remercient tandis que les autres expriment l'indignation et la colère. Je reçois des lettres me demandant des éclaircissements dans cette confusion des amis et des partisans de Mgr. Lefebvre. Pour moi ce n'est pas une tâche agréable, de publier cette mise au point, car je sais que je heurterai beaucoup de ses amis qui sont souvent aussi mes amis. Etant un directeur de conscience je me trouve souvent dans cette position, où je dois dire quelque chose qui heurte. Eh bien, je suis habitué soit de dire ce que je pense soit de me taire. C'est mentir que de parler différemment de ce que l'on pense.

D'abord une constatation: je n'ai jamais influencé la rédaction de EINSICHT et comme maintenant non plus je ne l'influence pas. Ensuite: je ne suis pas un partisan de Mgr. Lefebvre, c'est-à-dire, mon attitude ne dépend pas de celle de Mgr. Lefebvre, car **déjà** en 1973 j'ai déclaré ouvertement en face de **l'évêque (de Innsbruck.)** et (d'à peu) près 30 prêtres du diocèse que je ne peux pas suivre le chemin de l'église **d'aujourd'hui**, parce qu'il est absolument moderniste. St. Pie X dit que le modernisme est le réservoir de toutes les hérésies, qu'il détruit non seulement la religion catholique mais aussi toutes les autres, chose **qu'aujourd'hui** nous pouvons voir clairement. A cette époque je ne savais encore rien de Mgr. **Lefebvre**. Ce n'est qu'en 1974 que son discours, fait à Brest, fut porté à ma connaissance par EINSICHT et je me réjouissais sincèrement qu'au moins un **évêque** défendait publiquement la religion catholique et l'Eglise catholique. Depuis ce temps j'ai lu plusieurs de ses sermons et aussi de ses écrits. Je partageais son point de vue et **j'avais** pleine confiance en lui.

La première brèche fut causée par son audience qu'il eut chez Paul VI et en premier lieu **parcequ'il** demandait au Pape la permission de former des prêtres selon la doctrine **traditionnelle** à Ecône et de dire l'ancienne Messe. Et j'ai été encore plus choqué par la lettre de Mgr. Lefebvre à Jean Paul II à la Noël 1978. Ceci n'est pas en accord avec le reste de son attitude.

Comme l'église d'aujourd'hui (réformée) n'est plus catholique mais totalement moderniste, je ne peux donc pas lui demander une telle chose, sans que je la reconnaisse comme légitime. Je rappelle ici le procédé de sainte Catherine au temps de Urbain VI, auquel les cardinaux demandaient des faveurs après son élection - le reconnaissant ainsi comme Pape **légitime** - mais plus tard, quand il leur semblait trop sévère, ils prétendaient que Urbain VI n'était pas Pape, et ils en élurent un nouveau. Catherine donna à ces cardinaux le nom de diables incarnés.

D'une part Mgr. Lefebvre ne reconnaît plus à l'église actuelle d'être catholique - et elle ne l'est plus depuis longtemps. Elle est totalement moderniste. C'est pourquoi **l'Archévêque** ne se soucie pas de ses directives et agit en conséquence, ce qui est logique.

D'autre part il la reconnaît légitime en demandant des faveurs qu'il n'aurait pas même besoin de demander et qu'il ne devrait même pas demander. Il reconnaît donc l'autorité de cette église (**reformée**). Mais s'il l'accepte, il ne devrait pas faire ce qu'il fait, mais obéir aux ordres de Rome. S'il ne la reconnaît pas, il ne devrait pas demander des permissions et des faveurs. C'est tout simplement incohérent.

Mgr. Lefebvre n'a jamais déclaré la nouvelle "Messe" invalide. Si elle n'est pas invalide, elle ne peut être que valide. La valeur de chaque Messe valide est infinie. Mais **L'(ancienne)** Messe ne peut **pas** être plus qu'infinie en valeur. Pourquoi donc nous opposons-nous avec **véhémence** à la nouvelle "Messe" et fondons-nous des centres de Messe au prix de tant de sacrifices, et pourquoi y en **a-t-il** tant d'entre nous qui viennent de si loin pour pouvoir assister à l'ancienne Messe? Tout cela serait superflu si la nouvelle "Messe" était valide, elle aussi, **Il** en est de même avec les autres Sacrements, surtout celui de **L'Ordre** et du Sacre Episcopal. S'ils n'ont **qu'une** validité douteuse, nous ne **devons** pas les recevoir, parce qu'il **faut toujours** prendre le moyen le plus sûr concernant les Sacrements, et non pas: un moyen douteux.

Mais comment modernistes (francs-maçons) et protestants peuvent-ils nous donner **une** messe valide? A ce qu'il paraît, la nouvelle messe serait à la fois catho-

lique et protestante. Mais c'est un non-sens.

Si les nouveaux sacrements, spécialement ceux de l'Ordre et du Sacre Episcopal, étaient certainement valides, nous n'aurions pas besoin de Mgr. Lefebvre. Mais s'ils ne sont pas valides (ou la validité étant douteuse) nous ne devons pas les recevoir, parce qu'il faut toujours le moyen le plus **sûr** et non pas un moyen douteux.

Mgr. Lefebvre confirme sans hésiter ceux qui ont **déjà** été confirmés par un autre **évêque**. C'est donc qu'il considère la nouvelle confirmation comme au moins d'une validité douteuse. (On agissait de cette façon pour le **Baptême** des protestants.)

Puis il y a aussi à considérer le "Concile Vatican II", dans lequel les libéraux ont accaparé le pouvoir. C'est donc à mon avis, un concile de **franc-maçons**, ce que les francs-maçons eux-mêmes **concedent. Leurs** idées furent largement prises en considération. C'est pourquoi il n'est pas acceptable pour un catholique. En outre il y a dans la suite les "Reformes", qui souvent sont en contradiction avec le Concile. Mgr. Lefebvre a parlé et écrit à ce sujet.

Enfin, il est prêt à reconnaître le Concile à la condition qu'il ne soit pas opposé à la Tradition. Je ne peux pas le blâmer pour cela. A mon avis l'ensemble de Vatican II devrait être à l'Index tout comme l'étaient à l'Index contenant souvent des chapitres bons et vrais, idem pour Vatican II. La plus grande partie de ce qu'il contient de vrai, n'est rien de nouveau. Mais les désastres qu'il a causés et cause encore, sont éloquentes. Le fait, que Jean Paul II a de nouveau nommé un archi-franc-maçon comme Cardinal Secrétaire d'Etat, est une indication non seulement pour voir qui gouverne l'église aujourd'hui, mais aussi pour voir qui, en première ligne est responsable de l'état actuel de l'Eglise.

Telle est en bref, mon opinion. C'est tout naturel **que** je sois persuadé qu'elle est juste. On comprendra alors que ne peux plus suivre Mgr. Lefebvre, même si je l'estime par ailleurs; j'apprécie ses efforts et ses mérites. Du reste il a toujours refusé rôle d'être le guide des catholiques fidèles. Il n'est donc ni mon supérieur, ni moi son subalterne, et nous n'avons pas à nous mêler dans les affaires de l'un et de l'autre. Mgr. Lefebvre se considère le supérieur seulement de sa fraternité. Du fait de ses voyages, sermons et écrits nombreux il s'est acquis beaucoup d'amis et de partisans, dont il a besoin. On a grandement espéré en lui et ma mis toute sa confiance en lui.

Mais maintenant bien des personnes sont déçues, elles se sentent trompées et même égarées à cause de son attitude. On a été **deçu déjà** si souvent dans la vie, et on l'est toujours, de sorte qu'il y a danger de ne plus avoir confiance en qui que ce soit. Et ceci aurait un retentissement terrible sur le reste des catholiques fidèles, en effet, la réaction est là. Mgr. Lefebvre a donc une grande responsabilité, qui ne le regarde pas seul. C'est pourquoi je parle.

Comment devons-nous comporter envers lui? Attaquer l'Archévêque par derrière? Je ne suis pas de cet avis. Une fidélité d'ami doit pouvoir supporter un choc sans se briser à la plus petite épreuve. Au moins nous devrions attendre et voir comment l'affaire continue. Quel est celui qui ne commet pas de faute? En effet comme mentionné plus haut, je ne peux plus suivre l'Archévêque dans les cas nommés, mais malgré cela je ne suis pas un adversaire et encore moins son ennemi. Du reste un **ami** doit pouvoir se laisser corriger de ses fautes par son **ami** sans être fâché avec lui, sans quoi l'amitié ne vaut rien et alors ce n'est pas un malheur, si elle se brise.

Dans l'église réformée on trouve beaucoup d'hypocrisie et de duplicité. Je déteste les deux. Tous disent des paroles belles et pieuses. J'aime la franchise et la droiture. Mais ceci heurte souvent et l'on se fait plus d'ennemis que d'amis. Les vrais amis ont toujours été rares et aujourd'hui plus que jamais. Mais en cas de besoin il n'y a que sur eux que l'on puisse compter. C'est mon avis: on doit savoir où on en est avec moi, mais je veux aussi savoir où j'en suis avec quelqu'un d'autre. Je crois que Mgr. Lefebvre ne serait pas plus insulté et attaqué s'il suivait le chemin droit. Pour mon compte je ne peux pas **m'imaginer** qu'une **discussion** avec une Rome maçonnique puisse aboutir à un résultat raisonnable et bon. L'avenir le prouvera.

C'est un **fait étabilique** le mensonge et l'erreur existent **côte à côte** avec la vérité et je crains même que dans ce monde impie le mensonge ne soit plus répandu la vérité. Malgré cela la vérité ne pourra jamais **reconnaître le** mensonge et la fausseté, et vice-versa. Ces **pourquoi ces deux se** trouvent toujours en état de guerre et ne pourront jamais coexister. Ce **serait**, une utopie **pour** le dire avec douceur. C'est ainsi que la demande de **l'Archévêque** est aussi une utopie, pour le dire avec de **ter-**mes prudents. C'est comme si la vérité demandait à l'erreur la permission d'exister.

Les pays communistes, dans lesquels les athées tiennent le pouvoir nous montrent comment la vérité peut exister "paisiblement" à côté du mensonge. Au début ils ont tous promis la tolérance de la religion, ils ont même garanti dans leur constitution le droit de pratiquer librement la religion. Mais quelle est la réalité quand le mensonge tient le pouvoir? Je crois qu'il n'y a plus rien à ajouter concernant la coexistence.

Celui qui lit sans préjugé les articles sur la question dans EINSICHT, et celui qui est attentif aux preuves **appartées**, ne peut certainement pas reprocher à leurs auteurs un manque d'objectivité et de compétence. On peut bien comprendre que certains "partisans" de Mgr. Lefebvre n'aient pas les affirmations exposées dans EINSICHT, mais cela ne change rien à la vérité. Le fait de avoir le constater n'est pas un plaisir ni pour moi, ni pour EINSICHT. Mais c'est peut-être avec plus de droit que l'on peut reprocher aux critiques un manque d'amour de la vérité, sinon du fanatisme. Dans l'attitude de **L'Archévêque** il y a des choses qui ne sont pas cohérentes. C'est pourquoi ce ne sont pas les articles de EINSICHT qui sont en faute, mais l'attitude contradictoire de Mgr. concernant certaines questions; souvent c'est la faute des lecteurs eux-mêmes s'ils sont embrouillés, parce qu'ils ne veulent pas accepter ce fait.

Que faire dans cette situation lamentable des Catholiques restés fidèles? Premièrement: ne pas dépendre dans sa foi de l'attitude d'une personne, sans cela on **essinéra** toujours une déception. Notre foi appartient à Dieu et à l'Eglise. Donc il faut tenir ferme à ce que l'Eglise a toujours enseigné et fait.

Ce qui est plus important encore c'est que nous efforcions de vivre notre foi, ce qui n'est certainement pas facile. C'est bien connu que l'on n'est pas fort **anoncé** en ce domaine. A chacun de s'y mettre.

Puis nous devons mettre notre confiance en Dieu. Nous croyons à l'amour de Dieu pour nous. Il nous l'a prouvé si souvent. Nous croyons aussi à Son pouvoir et Sa sagesse, et que c'est Lui qui dirige et gouverne tout. Rien ne se passe sans qu'il ne le veuille ou le permette. Alors tout ce que nous faisons sera pour notre bien spirituel, si nous nous conduisons et nous agissons comme Dieu le veut. Mais pour pouvoir agir ainsi comme Dieu le veut, **Il** nous donnera toujours les grâces nécessaires. Nous n'avons qu'à Le prier. Souvent **Il** nous les donne sans que nous les ayons demandées. Donc, soyons ardents à prier? Mais après cela, ne demeurons pas les bras croisés.

Si on nous prend la Sainte Messe, et, même les autres Sacrements et même les prêtres et **évêques**, ce n'est pas une raison de désespérer. On ne peut pas nous prendre le Baptême et la prière. Le Bon Dieu nous donnera alors les grâces d'une autre manière. Il faut que nous fassions comme les Chrétiens dans les pays communistes. Leur persévérance et leur témoignage devraient nous rendre honteux, nous qui joissons de toutes les sources de grâces. Nous n'avons donc aucune raison d'être découragés, mais nous serons encore plus obligés de prendre la vie chrétienne au sérieux, surtout le commandement de la charité, aussi envers nos ennemis. Eux aussi sont des instruments dans les mains de Dieu. Parfois nous devons leur dire la vérité catégoriquement, même nous mettre en colère - comme le Seigneur en face des Juifs et St. Etienne en face du Sanhédrin. Le motif en est la charité, donc ni haine ni rancune.

Lorsque de bons parents voient que leurs enfants apprennent tous les vices à l'école et qu'ils y sont corrompus, de même que les adolescents, la colère envers les coupables est bien fondée, car elle est l'expression de l'amour vrai des parents. Ce sont eux qui, après les enfants auront à sentir et à subir les conséquences. La colère de certains pères spirituels consciencieux et des catholiques fidèles envers les destructeurs de la foi, des moeurs et de la liturgie, et spécialement envers les faux pasteurs, qui en réalité sont des loups ravisseurs, a aussi d'être à cause de l'amour qui en est la source.

Si vraiment nous nous donnons la peine d'être de bons enfants de notre Père au ciel, si toujours nous essayons de Lui faire plaisir et ne l'affligeons pas volontairement, et encore moins en Lui faisant de la peine, nous pouvons malgré tout envisager le monde avec un air content et heureux malgré toute la misère terrible autour de nous. C'est ce que je souhaite de tout coeur à tous les lecteurs et amis. C'est bien toujours le Sauveur qui règne qui disait une fois à **Ste. Catherine de Sienne**: "Tout ce que je **permets**, tout ce que je vous donne, épreuves ou consolations, spirituelles ou temporelles, tout est pour votre bien, pour que vous soyez sanctifiés en moi **et que** je consomme ma vérité en vous-."

Biberwier, le 31. mai 1979. La Fête de Marie Reine et le 1er juin 1979

Alois **Aßmayr**, curé

LA VACANCE DU SAINT-SIÈGE

par

l'abbé Otto Katzer, docteur en théologie (+)

Le Saint-Siège peut être vacant:

1^o suite au décès d'un pape

2^o suite à la mort morale du pape.(1)

Le Pape est mort moralement quand il a manifestement péché contre la Foi ou la Morale. Par là le Siège Apostolique ne peut être considéré comme abandonné; ainsi le Pape Pie VI se référant à St. Pierre Chrysologue (2) souligne dans la Constitution Apostolique "**Auctorem fidei**", très importante pour notre époque:

"Pierre, de même qu'il est vivant sur le **trone**, il jouit aussi de la préséance, il donne la vérité de la foi à ceux qui la lui demandent." Cela se réalise dans les sentences infaillibles et irrévocables du Siège Apostolique. C'est à ces sentences qu'il faut se référer dans l'explication des décrets du soi-disant Concile Vatican II comme le fait remarquer le cardinal Périclès Felici le 16 novembre 1964 alors secrétaire général du Concile. (Constitutio dogmatica de Ecclesia).

D'après le premier Concile du Vatican il existe "**des milliers, et des milliers**"(3) de ces décrets; ce n'est donc pas, comme on l'affirme souvent, un phénomène rare dans la vie de l'Eglise, Pendant les premières **années** de la vie de l'Eglise, la doctrine n'étant pas encore pleinement **explicitée**, de nombreux problèmes furent soumis au jugement du Saint-Siège. S'il n'y avait en que dix décrets par an, en ces deux millénaires de la vie de l'Eglise cela nous ferait 20000 décrets. Il est dès lors compréhensible qu'il n'est pas facile de les connaître tous. De là il arrive que certaines affaires sont proposées une nouvelle fois au Magistère de l'Eglise, comme si on ne les avait jamais traitées. Ainsi le célèbre président du Concile de Trente, le cardinal polonais du nom de Hosius fait remarquer, que l'on me pardonne, si je donne une tournure un peu moderne à ses paroles: "il y a une pièce à **succès** dont on nous serine les oreilles à chaque occasion qui s'y prêté lors d'un concile particulier ou universel: que l'on permette aux prêtres d'avoir une femme, aux **laïcs** de boire au calice et à la liturgie d'avoir la langue vulgaire".

Ces soi-disant exigences modernes nous ne pouvons les qualifier que comme étant tout simplement en putréfaction (jeu de morts en allemand "modem - modernnd").

Il est naturellement nécessaire de se donner un peu de peine pour examiner les bulles papales et de faire des recherches dans les décisions conciliaires. Nous comprendrons aussi alors le célèbre théologien du temps de la Réforme Gabriel **Biel** lorsqu'il déclare: "**Il est évident que l'Eglise n'est pas sans chef à cause de la mort d'un pape; il est évident aussi qu'elle n'est pas privée de son époux vivant. Le Christ n'abandonne pas son Eglise, car il lui a promis sa présence permanente.**"(4)

Il faudrait que tous sachent clairement ce que veut dire "croire chrétiennement". "Croire chrétiennement" veut dire admettre comme vrai ce que Dieu a révélé et qu'il nous propose de croire par l'Eglise catholique. Cela ne vaut pas seulement pour la dernière **bijotte** mais aussi pour le Pape. Nous devons croire de foi divine et catholique tout ce que contient la parole de Dieu écrite ou la Tradition et qui est proclamé par l'Eglise de manière extraordinaire et solennelle ou par le magistère permanent et ordinaire. Dans ce cas nous sommes en présence de vérités irrévocables et invariables. Au 9^e siècle St Paschase Radbert fait remarquer: "Celui qui cherche quelque chose en dehors de la vérité, ne trouvera que l'erreur et s'il n'admet pas ce que le Christ a dit, il se met en dehors de la **vérité**". (5) Cela vaut évidemment aussi pour le **Pape**. Le Saint Pape Agathon écrit: "Malheur à moi, si je courrais la vérité par le silence ... il est de notre devoir de conserver avec pleine conscience l'expression de la foi catholique et apostolique dont le Siège apostolique est en pleine possession avec nous et qu'il proclame." "Un pape peut se séparer du Chef c.à d. du Christ, par désobéissance en matière de culte, alors qu'il a comme devoir de le **protéger**. **Tous les chrétiens** doivent résister à un pape qui a l'intention de détruire l'Eglise."

"Un pape qui prône des hérésies n'est plus pape." C'est ce que le célèbre **théologien** jésuite Suarez fait remarquer avec tous les anciens théologiens. "Si le pape se trompe, il ne se trompe plus comme pape **de même** l'Eglise ne peut se tromper; elle peut désigner alors un autre comme **pape**."(8)"Par le seul **fait** que le pape se rend

coupable d'hérésie, il se trouve au dehors de l'Eglise et il est destitué de sa fonction par Dieu lui-même." (9)

Les paroles de la Consécration appartiennent également au domaine du magistère ordinaire et extraordinaire. Il devait être évident pour tout le monde que personne, ni le pape non plus, n'a le droit de changer les paroles que le Christ a ordonné d'employer. Le simple prêtre a la possibilité et le devoir de se enseigner là-dessus dans le missel romain, dans le vrai évidemment. Cela se trouve dans les instructions à propos des défauts qui peuvent survenir pendant la célébration de la messe. On y donne les paroles de la consécration en lettres rouges et l'on fait observer à ce propos: "Si quelqu'un **diminait** ou changeait les mots, si bien que ces mots ne signifient plus la même chose, le sacrement ne se réalise pas (c.à.d. le pain reste du pain et le vin reste du vin; O.K.). Si quelqu'un ajoutait quelque chose qui ne change pas le sens de la formule, il consacrerait, il est vrai, mais il commettrait un péché très grave". En fait tout prêtre devrait le savoir puisque cela faisait partie de la matière d'examen et que certains, en fait, ont été interrogés là-dessus.

Dans la Constitution apostolique de Paul VI "Missale Romanum" et dans le soi-disant missel même, les paroles du Seigneur (on ne parle plus de paroles de la Consécration) sont absolument fausses quant à la ponctuation. De la sorte toute la phrase n'est plus que narrative qui donne le récit d'un événement passé ce qui fait que toute cette action ne se donne plus que comme cérémonie **commémorative**.

Dans la traduction allemande officielle le "pro multis" est rendu par "pour tous" ce qui est absolument faux au point de vue linguistique. Le ton récitatif lui-même reste inefficace même dans le cas d'une traduction correcte. (Remarque de l'éditeur: la liturgie réformée ne parle d'ailleurs que du récit de l'institution" et non pas de la Consécration).

Même si la consécration était rectifiée par l'intention correcte du prêtre, cette manière de faire reste interdite sous peine de péché grave. Suarez fait remarquer: "Les ministres des sacrements sont obligés, au nom du droit divin, de se servir de la matière et de la forme que le Christ a **institué**s. Cela appartient au dépôt de la Foi comme corollaire intrinsèque de l'institution, car ils ont l'obligation de donner de vrais sacrements et non des simulacres de sacrement ou des sacrements faux: ils ne produisent pas de vrais sacrements, s'ils n'emploient pas la matière et la forme prescrits par le Christ ... Il est extrêmement injuste d'instaurer un nouveau rite contre l'institution du Christ puisque les fidèles sont privés de la sorte des vrais sacrements et des moyens du salut

Si le ministre du sacrement lors de l'accomplissement de celui-ci n'a pas l'intention correspondante et nécessaire (sous parler de l'intention opposée à l'intention vraie O.K.), il commet un péché mortel très grave.

... Même si beaucoup ne connaissent pas les lois pour la matière et la forme des sacrements, les ministres des sacrements ne peuvent pas les ignorer sans être coupables; car, ou bien ils ne devraient pas se diriger vers une telle fonction, ou bien, s'ils ont l'intention de l'assumer, ils sont obligés de dissiper d'abord cette ignorance ... De ce qui précède il ressort que le ministre du sacrement est obligé d'employer une matière sûre et une forme sûre et qu'il pèche gravement, s'il emploie une forme douteuse ou incertaine en passant à côté de la forme certaine ... Ainsi par exemple s'il omettait lors de la **consécration** du calice le "qui pro vobis et pro multis - pour vous et pour beaucoup". Avec un tel changement le ministre du sacrement s'exposerait au risque de ne rien réaliser, puisqu'il abandonne ce qui est sûr et qu'il emploie ce qui est incertain ... Il y a donc là un risque moral manifeste: c'est donc un sacrilège de s'exposer sans nécessité à un tel risque." (10)

Le pape Innocent XI a d'ailleurs **condamné** la proposition qui dit qu'on pourrait employer une forme probable alors qu'il existe la forme certaine.(11)

De soi il est vain de discuter pour savoir si le Novus Ordo est invalide ou pas; il est interdit en tous les cas sous peine de péché grave et celui qui a ordonné cela, fût-ce le Pape **lui-même** - car enfin, nul autre que lui ne peut décider en dernier ressort en matière liturgique - pèche de la façon la plus grave, puisqu'il expose le sacrement à la nullité.

Un acte gravement coupable a été désigné ici comme non coupable et même comme meilleur que ce qui était en rigueur précédemment. Celui qui a ordonné cela pèche par là contre la loi Morale et se sépare de la sorte de l'Eglise. "Un hérétique manifeste ne peut donc pas être Pape, voilà la sentence du docteur de l'Eglise St Robert Bellarmin.(12)

Quelle que soit la durée de la vacance du Siège apostolique n'oublions pas la promesse du Christ:

"Voici je serai avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles. (Matth. 28,20).

- (1) **Wernz** S.J., Jus Decretalium, II. pg. 692 sq.
- (2) P.L. 54, 743 ff.
- (3) **Coll.Lac.** VII/4ol.
- (4) **Gabrielis Biel**, Canonis Missae Exposition, Lipsiensium 1513, Fol. 33 a.
- (5) P.L. 120, **Paschasius Radbertus**, Liber de Corpore et Sanguine Domini, col. 1317.
- (6) **Mansi**, XI, 235 c.
- (7) Ad sacrosancta Concilia a Philippo Labbe et Gabriele Cossartio edita Apparatus alter, Venitiis 1728.
- (8) **Defension Fidei**, **lib.V.** Le antichristo, Tom XX, Cap XXI, 7.
- (9) Romani Pontificis in definiendo infallibilitas breviter demonstrata. **Thyrsi Gonzalès** S.J. Parisii 1698.
- (10) **Commentariorum** ac Disputationum in tertiam partem divi Thomae, Tom III, qui est primus de Sacramentis.
- (11) Denz. 1151/2101 Denz.S.
- (12) Controversion de Romano Pontífice, lib. **II** cap XXX.

COEXISTENCE PACIFIQUE?

par

Eberhard Heller

(trad. de Danielle **Humberg-Gramusset** / Gladys Resch)

Si, pour établir aussitôt que possible des relations "normales" avec le Vatican, l'effort de Mgr. Lefebvre jaillit de la rainte d'être repoussé dans l'isolement, je ne peux que le supposer; que d'autres raisons aient été en jeu, cela se peut, car la tactique universelle de Rome et de la presse au cours des dernières années visait à passer sous silence ses activités. Le fait est que les débats avec Paul VI, qui eurent lieu par l'intermédiaire de **Saventhem**, échouèrent. (Pour le personnage voir EINSICHT VII(1) 25-28.) (Voir aussi le recueil de UNA VOCE: Dossier Saventhem.) Le désir de Lefebvre de se voir accorder une audience le plus tôt possible par Luciani, échoua probablement par suite de la mort subite de ce dernier. Le **20.11.** 1978 la presse étonna le public en annonçant la nouvelle que Mgr. Lefebvre selon son désir aurait été reçu par **Wojtyla** le samedi 18.11. 1978. Ceci avait **déjà** été confirmé le dimanche 19.11. 1978 par le porte-parole du Vatican Roméo Panciroli. Les détails de cette entrevue n'ont pas été révélés. Cependant la pensée générale était que Mgr. Lefebvre aurait cherché un rapprochement des points de vue, comme il l'avait fait, en écrivant à Montini, en juillet 1978, afin de favoriser le "retour" à "une situation normale" (Stuttgarter Zeitung du **20.11.** 1978). Les perspectives d'une réconciliation avec Rome n'ont jamais apparus aussi favorables **qu'aujourd'hui**, étant donné que (l'illégitime) détenteur de la Cathedra **Petri** appartient à l'**épiscopat** polonais, qui d'une certaine façon, concernant les efforts **traditionnistes**, s'était une fois déclaré solidaire de Lefebvre.

Comme ces ambitions sont d'un intérêt important pour les fidèles, qui, pour la plupart, voulaient voir en Mgr. Lefebvre le chef des traditionalistes, (malgré toutes les affirmations contraires de sa part), il me semble important de suivre les étapes des négociations d'aussi près que possible. Les détails de la première rencontre ne parvinrent au public qu'en petit nombre. D'après une indiscretion du journal "Vita Sera" **Wojtyla** aurait assuré à Mgr. Lefebvre: "Qu'il ferait cesser tout abus, toutes fausses interprétations ou conséquences erronées de l'évolution post-conciliaire. Toutefois il déclarait **énergiquement** que, pour l'église catholique, la validité du 2ième Concile du Vatican ne doit pas être mis en cause. (N2. 25.11. 78.) - Texte souligné chaque fois par moi, aussi dans ce qui suit. - Une autre **entrevue** devait avoir lieu 2-3 semaines plus tard. Comme on le sut par la suite, Mgr. **Lefebvre** aurait assuré le respect de l'autorité papale et des décisions du 2ième Concile du Vatican comme condition pour la garantie de l'audience du Pape, le **18.11.** (DT du **10.1.** 1979.)



Mgr. Lefebvre ne donna des informations publiques de son entrevue avec les autorités du Vatican que peu avant une nouvelle rencontre, **ficée** pour le 10.1. 1979. Dans une interview, retransmise par la télévision suisse Mgr. avait la ferme confiance qu'il y aurait réconciliation entre Rome et les traditionalistes. Au cours de sa prochaine visite Mgr. Lefebvre voudrait "discuter et répondre" aux questions de la **Congrégation de La Foi**. Il s'attendrait à ce qu'au cours de celle-ci ne soient discutées que des questions disciplinaires, "étant donné que, selon toute apparence, mes réponses aux questions concernant le dogme, étaient satisfaisantes. Que signifie la phrase: "mes réponses à des questions de dogme qui étaient satisfaisantes"? La Solution de l'énigme apparaît bientôt. Ce qui était aussi étonnant, c'est que Mgr. Lefebvre, du moins lors des négociations, se sentait le porte-parole des traditionalistes. Il avait auparavant à chaque fois refusé rigoureusement tous les appels et toutes les demandes en ce sens. Alors, lequel des traditionalistes l'en avait chargé? De **Saventhem**, l'entremetteur? - Au cours d'une Messe, qu'il célébrait à Zürich, Mgr. déclarait qu'il espérait qu'après quelques mois, peut-être après un nouvel entretien avec le Saint Père il aurait la permission, de continuer la pratique de notre foi traditionnelle pour le lien de l'Eglise et de l'unité car alors nous serions aussitôt en harmonie avec l'episcopat suisse. (FAZ 8/1/79.)

Le 10.1. 1979 Mgr. **Lefebvre** fut reçu par Franjo Seper et répondait aux questions écrites qui lui avaient été envoyées auparavant. Dans un **communiqué** de la fraternité sacerdotale Saint Pie X pour le secteur de langue allemande, (Janvier, février, 1979/4) Franz **Schmidberger**, d'accord avec Mgr. Lefebvre jusque dans le plus petit détail, s'accorde quant au contenu de la situation des négociations, comme J. Schilling le décrit le 13/1/1979 dans le Münchner Merkur: "un autre problème se pose, concernant la situation légale de ses institutions qui sont: les bâtiments, les terrains et autres biens. Normalement ceux-ci devraient revenir aux évêques compétents, car l'autorisation pour tout cela a été retirée il y a des années. Evidemment Lefebvre n'est pas d'accord avec la dissolution de ses fondations". Il n'y a plus de problèmes dogmatiques, il reste encore des problèmes de puissance et d'argent.

On est **particulièrement** surpris que Mgr. proteste, selon un comperendu dans "Die **Welt**" du 22/1/1979. Dans une interview de Mgr. Lefebvre ou journal milanais: "Domenica de Corriere", Mgr. aurait dit: "Rome se trompe, pas moi". - Il voit la "cause de la **décedance** de l'Eglise" dans Vatican II; les réformes en sont "modernes et libérales communistes". Qui était visé par cette allusion?

Cependant peu après, Lefebvre annonçait de nouveau que son différend avec le Vatican serait bientôt terminé. A la question du Pape, qui lui demandait s'il **acceptait** les réformes du concile dans le sens de la Tradition. Mgr. aurait répondu par **l'affirmative**. D'où il lui aurait été rétorqué "alors il n'y a plus de difficultés dogmatiques entre nous!" (SZ du 4/1/1979.) Comment peut-on accepter des réformes qui entre autres nous ont donné une Messe invalide, une doctrine protestante de la Sainte-Cène, des rites douteux voire invalides pour l'ordination des prêtres et des **évêques**, l'abolition pratique de la confession etc. Ce serait bien là le super Traité de Berlin, que chacun peut **interpréter** à sa façon. Un tel tour d'adresse n'a été réussi avant Lefebvre que par Döpfner, lorsque'il disait: "Nous avons atteint l'unité avec les protestants et nous sommes restés catholiques."

Tout aussi éclairantes sont les affirmations de Mgr. Lefebvre au cours de l'entretien avec l'agence suisse "la Dépêche", que "Mysterium Fidei" de Mars 1979 tiré du Badener Tageblatt du 25/1/1979: (Question) "Quelle est, Excellence, la situation après votre dernier entretien?" demandions-nous. "Rien n'est terminé mais beaucoup de questions se sont **éclaircies**" expliquait Mgr. Lefebvre. "Maintenant Rome n'oserait plus dire" que mon opinion du concile soit inadmissible. Le Saint-Père, lui-même, lors de notre rencontre m'a déclaré **qu'il** approuvait mes déclarations concernant le concile, c'est-à-dire que j'approuve les documents du Concile mais que je les interprète selon la Tradition (...) tant qu'ils s'accordent avec la Tradition (...)" "A la question quelle solution il envisage, Mgr. Lefebvre rappelait qu'on lui avait **déjà** posé cette question à Rome. Il aurait répondu: "il n'y pas **grand'chose** à dire là dessus. Que l'on nous laisse tout simplement nous servir des moyens de sanctification doné l'église s'est toujours servi pour le **salut** des âmes. C'est tout. C'est simple. La solution est là et cela devrait régler les choses entièrement et à tous les niveaux." - "A l'occasion de votre dernier voyage à Rome vous n'avez pas **rencontré** la **Pape**, on a parlé d'un échec de votre part". - "Un entretien n'était pas prévu", expliquait Lefebvre, "J'ai rencontré le cardinal Seper et des **experts**. On m'a posé un grand nombre de questions et j'y ai répondu. Tous ces **documents seront signés** prochainement. (...) De mon côté je ne reculerai pas. Je solliciterai une fois de plus en ce sens que l'on nous permette de faire l'expérience de la Tradition." Fin de l'interview. En ce qui **concerne**

la constance de Mgr. Lefebvre il faut bien être réaliste et constater qu'elle ne désigne rien de défini. Car jusqu'à **maintenant** il n'a jamais vraiment pris une position ferme, nette et claire concernant les problèmes existants, dans le sens de la Tradition. Jusque là donc son affirmation est une déclaration vide.

Cependant la réponse à la question pourquoi **Wojtyla** serait satisfait de ses réponses, données par Lefebvre au journal parisien L'Aurore, concernant le Dogme, est sans équivoque. Ici citée par FELS de mars 1979, page 92, qui se base sur une déclaration **KNA** (Agence de presse catholique): **L'archevêque** Marcel Lefebvre espère être reçu de nouveau le 2 mars, (mieux le 12 mars; les services de presse catholique devraient être capables de communiquer la date précise du 1' **couonnement** de Pie XII, car c'est bien de lui qu'il s'agit, comme il en déroule de la communication suivante du FAZ. En outre Mgr. Lefebvre se trouvait à Munich le 4 mars.) par le Pape Jean-Paul II (...) Mgr. Lefebvre rapporte au cours de l'interview l'enquête de Rome à laquelle il avait dû se soumettre le 11 et 12 janvier. Il déplorait que les représentants de la Congrégation de la Foi, qui nienèrent l'enquête, lui aient refusé la présence d'un témoin comme il l'avait demandé. Il avait insisté d'avoir un tel témoin en raison de l'expérience faite en 1975, où on ne lui a pas permis d'avoir une seule fois accès au compte-rendu de l'audience. Au cours des enquêtes il fut mal cité dans 2 questions importantes et l'a fait clarifier. Ainsi, il n'a ni affirmé que Vatican II se dresse contre la foi, ni que la "nouvelle Messe" soit une hérésie, et par conséquent, invalide. Mais il est d'avis qu'il y a des textes du Concile - comme par exemple, des déclarations sur la liberté religieuse - qui ne s'accordent pas avec **l'enseignement** de l'Eglise jusqu'à nos jours, et que la "nouvelle Messe" est empoisonnée par des éléments protestants. (...) Dans son interview l'Archevêque confirmait qu'il renoncerait aux ordinations des prêtres et à de nouvelles fondations séminaires et de communautés en attendant la décision finale du Pape. (Note de la rédaction; Les ordres mineurs du 4/3/79 à Munich ne comptent pas, elles ont entre autres été abolies par Rome.) Cependant cette promesse est faite sous la réserve qu'une solution précise et rapide soit préparée. "Ce que je demande est tout simple: "Que Rome nous permette de continuer dans le calme et en paix notre expérience de la Tradition", disait Lefebvre. ~~Il espérait premièrement que sa fraternité-Saint-Pie X soit de nouveau reconnue officiellement par Rome et incorporée dans la congregation des religieuse, deuxièmement, de pouvoir conserver la Messe d'après le rite de Pie X, (plutôt Pie V) et l'ancien rite pour la confirmation et l'ordination des prêtres.~~ Telle est la prise de position de Mgr. **Lefebvre**.

Si l'on retient les affirmations décisives de sa part, mise à part la reconnaissance de la Rome apostate comme autorité légitime de **l'eglise**, il apparaît qui suit:

1) Mgr. Lefebvre affirme la validité du soi-disant "NOM" de Paul VI. Cela ressort aussi d'une lettre qu'il a écrite à Saventhem: "Pour une église universelle je prévois comme vous la coexistence pacifique des rites préet post-conciliaires. On laisserait le choix aux **prêtres** et aux croyants de se décider pour "la famille des rites" de laquelle ils voudront dépendre de préférence. On attendrait ensuite que le cour du temps leur fasse connaître le jugement de Dieu sur les vérités et l'efficacité de ces valeurs correspondantes pour le salut de l'église catholique et de toute la chrétienté." (Lettre du 17/9/1976 dans le "Dossier Saventhem" du journal italien Una Voce, auquel nous n'appartenons pas.) Par là nous aurions la franc-maçonnerie dans l'Eglise, comme s'exclamait le Professeur d'université **Dr.Dr.** Reinhard Lauth. (Comp. EINSICHT VIII(5)19of.) En rapport avec ceci se glisse aussi l'essai singulier de Schmidberger de confisquer dans tous les centres de Messe, qui dépendent de lui, tous les écrits dans lesquels on prend position contre le NOM.

2) La vraie foi est pour Mgr. Lefebvre une affaire d'expérience. Sa "demande" adressée à l'organisation apostatique, de lui permettre l'expérience de la fidélité, voire de la Tradition, n'était pas une erreur par mégarde, mais une expression qui se répétait. La Foi, c'est-à-dire la révélation de Dieu ne pourra jamais être laissée gré des fidèles. Elle est absolument obligatoire dans son contenu. (D'autant plus qu'il est aberrant de demander à l'occupant une chose, que l'en est tenu de garder absolument.)

LES DEUX DECLARATIONS NE SONT PAS CONFORMES A L'ENSEIGNEMENT DE L'EGLISE!

Finalement le FAZ du 2/3/1979 communique: D'après un rapport paru dans l'hebdomadaire romain "**Il Monde**" **l'archevêque** traditionaliste **suspendu**, Mgr. Lefebvre serait sur le point de **transmettre** au Pape une "**lettre de soumission**", laquelle aurait été transmise à Jean-Paul II par **l'archevêque** de Gênes, le Cardinal Siri, à l'occasion du cinquantième anniversaire du couronnement de Pie XII (plutôt le quarantième). Ceci en date du 12/3/1979.

Si l'informations est exacte, jusqu'à présent en n'a pas donné de détail dans les informations, on aurait bien sûr raison de taire le fait de la **soumission**. Lefebvre se serait alors dégagé formellement de la vraie Eglise Catholique Romaine, car il reconnaît définitivement l'organisation apostatique et se soumet à son autorité, c'est-à-dire à l'occupant hérétique **Wojtyla**. Il n'y aurait aucune autre raison de traiter autrement lui et ses institutions que celles de la secte de Clemente. Lui et ses adhérents seraient devenus ce que j'ai décrit dans "EINSICHT VIII(4)", c'est-à-dire une secte orthodoxe.

En raison des conséquences qui découleraient de l'action de Lefebvre (il est possible qu'elle soit **déjà** faite) c'est-à-dire l'annulation ipso facto de son adhésion à la véritable Eglise, je conseille à tous les dirigeants des centres de Messe: Dans l'**intérêt** de la bonne cause, RESTEZ INDEPENDANTS. Ne croyez pas au chantage que l'on pourrait vous faire par la menace qu'aucun prêtre (**d'Ecône**) ne serait à votre disposition dans le cas, où vous repousseriez le compromis.

Avec de telles perspectives, notre situation semble sans issue. Et certainement nous en sommes arrivés au point, où le Calvaire du Christ, en son corps mystique de l'Eglise, se renouvelle. Mais Dieu est Fidèle à ceux qui lui gardent la fidélité. Il ne nous abandonnera certainement pas, nous ne pouvons plus faire grand chose, si ce n'est que de patienter et de prier sous la croix avec Marie et Jean pour que les égarés reviennent et que Dieu éveille Son Eglise à une nouvelle vie et lui donne un apôtre, qui la guide. Mais certainement les tourments deviendront plus forts pour tous, car ce n'est pas pour rien que Dieu nous a prédit que tous le trahiront s'il n'abrègeait pas le **jour** de l'épreuve. Dans ces conditions la moindre forme d'orgueil ou d'**autosuffiance** s'évanouissent; à chacun de voir vu en est à propos de cette question.

POUR L'AMOUR DE LA V E R I T E

Une mise au point d'Anna FUCHS, fondatrice du centre de Messes d'ULM.

- Brèves explications sur les événements survenus au centre
de Messes d'ULM.

1) Le fait est que dès 1962-1963 quelques personnes ont, avec **courage**, pris l'initiative de réagir fermement contre l'apostasie à l'intérieur de l'Eglise Catholique

2) Le fait est qu'une religieuse donna l'impulsion nécessaire à la fondation de l'Union des Catholiques fidèles de Haute-Souabe et de leur centre de Messes

3) Le fait est que notre florissant centre de Messes d'Ulm a pu être construit et entretenu par les membres de l'association ainsi fondée et par la générosité des croyants

4) Le fait est qu'avant la fondation de l'Union et du centre de Messes Sainte Thérèse, le professeur Siebel fut prié de nous communiquer les statuts du centre de Sarrebrück afin qu'ils servent de base à l'édification de notre Union. Le professeur Siebel nous adressa ces statuts et ajouta qu'il ne fallait pas réunir les centres de Messes sinon - tel était son avis - la chute d'un centre endommagerait gravement les autres et entraînerait même leur destruction.

5) Le fait est qu'aujourd'hui l'action du Père Schmidberger tend à subordonner entièrement à **Ecône** les centres importants - même par des actions illégales comme à Stuttgart- bien que la réponse à de graves questions comme l'invalidité de la "Nouvelle Messe"(!) et la vacance du Saint-Siège ne soient pas clairement donnée par **Ecône**. (I)

6) Le fait est qu'à un stade de la construction du centre, nous eûmes un pressant besoin d'environ 50.000 marcs qu'il fallait fournir dans un délai de deux mois et demi: et il est également vrai que le P. Sch. rejeta notre prière lorsque nous le suppliâmes de nous procurer par **Ecône** un prêt sans intérêt de 10.000

marcs pour aider à combler cette brèche. "Pas un sou!" telle fut sa décision.

7) Le fait que le refus d'Ecône (ou du P. Sch) me força à gager mes ressources personnelles pour soutenir le projet. Tous les prêts accordés sans intérêts furent garantis par mon compte en banque.

8) Le fait est que -bien qu'Ecône n'ait pas fourni de concours financier- le P. Sch s'est mêlé des affaires intérieures au centre. Il n'avait aucun droit d'interdire, comme il l'a fait, de proposer des publications qui prouvaient l'invalidité du N.O.M. et de les faire enlever. Le premier président de notre Union déclara alors (Mars 1979) " Ces exposés expriment notre conviction."

9) Le fait que nous avons trouvé le P. Sch. peu coopératif lorsque nous avons cherché auprès de la Fraternité Sacerdotale StPie T. la solution de nos difficultés pastorales. Nous avons même une fois essuyé un refus inadmissible, consciemment formulé, cependant. Depuis lors, nous avons cherché à grand'peine les bons offices d'autres prêtres qui, au prix de sacrifices considérables, desservent notre centre.

10) Le fait est que M. le curé WEBER a été un des prêtres qui officiaient pour nous. Il professait la conception suivante: "nous ne sommes pas les partisans de l'archevêque L., mais ceux de la VRAIE POI CATHOLIQUE. L'un des principaux thèmes de sa prédication était que la nouvelle célébration n'est pas une Messe valide. A. le curé WEBER, qui partageait les idées des autres prêtres et de la direction de l'Union Ste Thérèse, pressait les fidèles de répudier la liturgie moderniste. Il y a quelques mois, M. le curé WEBER a déclaré qu'il mettait fin à sa collaboration. Bien qu'Ecône n'ait pas une position claire sur le N.P.M. et permette semble-t-il de le considérer comme valide, M. le curé WEBER a souhaité faire du centre une annexe d'Ecône. M. WEBER répand aujourd'hui l'opinion que, sans évêque, les croyants sont une secte. C'est pourquoi U.M. comme les nombreux centres où règne la vraie POI et se pratique la vraie Liturgie, est sectaire, car il ne possède pas d'évêque et les autres non plus. Mais comment M. WEBER a-t-il pu officier dans cette secte puisqu'elle n'était dans l'obédience d'aucun évêque?

11) Le fait est qu'est apparu un fauteur de troubles, qui a excité les fidèles contre les dirigeants pour - comme à STUTTGART - livrer le centre à "l'instance qui crée l'ordre et la paix". C'est cette vue là que trahissaient sans vergogne les points de l'ordre du jour d'une assemblée des membres, organisée par surprise et contrairement aux statuts et au droit, fin Novembre 1979. Les voici:

- 1) Déposition de la demoiselle Anna Fuchs.
- 2) Election d'un membre au comité directeur.
- 3) Rattachement immédiat du centre Ste Thérèse à la maison StPie Z de Munich (dirigée par le P. Sch)

A cette assemblée n'étaient invités ni la fondatrice de l'association (cf l'article 2 des statuts!) ni K. membre du comité directeur, ni les membres bienfaiteurs. Ainsi était préparé un vote garantissant une majorité de cinq voix contre trois en faveur du P. Sch. (Comme à Stuttgart où l'on vota sans motif la destitution de deux dirigeants afin que le centre fut définitivement subordonné au P. Sch et, par-là même, à Ecône).

12) Le fait qu'après l'annexion du centre par la Fr. St Pie X on déclara que l'a collaboration" de deux des prêtres qui avaient fondé et desservi le centre de Messes, en prenant une position claire et intransigeante, n'était plus souhaitable.

Explication.

Il ressort des statuts de l'Union et des conversations des membres fondateurs, entr'eux, ou avec d'autres membres, que jamais la cession du centre à Ecône n'a été prévue (cf. art. 4).

Les statuts spécifient au contraire qu'il faut pourvoir aux besoins des prêtres afin de poursuivre, en toute indépendance, les célébrations liturgiques catholiques et la promotion de la vraie Foi.

Le programme (cité au N°II) de l'assemblée des membres, convoquée de façon irrégulière aurait signifié la dissolution de l'Union. La conduite du P. Sch (vide supra n° 5,6,7,8,9.) n'était nulle»

ment propre à légitimer l'annexion du centre Ste Thérèse et sa subordination à Ecône (ou au P.Sch équivalentement).
D'ailleurs jusqu'à ces derniers temps la doctrine professée par Ecône était qu'on doit distinguer entre la direction spirituelle des centres et leur gestion matérielle: ainsi même après l'assomption par la Fr. St Pie V des responsabilités pastorales, (St Sacrifice de la Messe « dispensation des sacrements »), l'association qui supportait les charges, pouvait rester indépendante. C'est donc une évolution: Ecône réclame maintenant la gestion et la possession des centres... La trahison du P.Sch a rendu impossible toute collaboration avec Ecône.

Les explications d'Ecône tendant à tenir pour Messes valides les nouvelles célébrations du rite conciliaire nous incitent à poursuivre notre ligne de conduite et à confier la liturgie à des prêtres qui font preuve d'une orthodoxie sans faille.

- Ce n'est pas Ecône qui est en jeu
- Ce n'est pas une question de personnes
- Il s'agit de la vraie Poi et de la Sainte Messe tridentine que nous devons préserver comme le prescrivent le préambule et les statuts de notre association.

Anna FUCHS

Traduction d' André CORRIHONS

(I) La réponse d'Ecône est aujourd'hui connue sans ambiguïté: le NC.M. est valide et le pape légitime (Note du Trad.)

=====

Ce n'est pas seulement en Allemagne que semblables faits se sont produits; l'Association Saint Pie V d'Anjou (France), relate les suivants:

En 1978, M. Mazier de Montbrillant ouvre un centre traditionnel à St Léonard de Chemillé, avec un desservant M. l'Abbé Robin invité comme aumônier. M. l'Abbé Robin ne tarde pas à se considérer comme curé de paroisse et fait même afficher des "Avis paroissiaux". S'appuyant sur les statuts de l'Association qui déclarent que "l'Association peut ouvrir des centres de culte qui ne peuvent être paroisse et administrés comme tels", le Président de l'Association M. Mazier de Montbrillant, proteste auprès de l'Abbé Robin. Après désaccord confirmé de l'Abbé, tout connaît leurs avis, tous favorables au Président de l'Association:

M. Saclier de la Bâtie Président du Comité de coordination d'Associations Catholiques,

M. l'Abbé Coache,

Mgr Lefebvre qui même écrit : " Il est vrai que les centres traditionnels ne sont pas des paroisses au sens canonique du mot et que donc les desservants ne sont pas des curés". Mais, l'Abbé Robin ne cède pas. L'affaire est portée devant les tribunaux où l'Abbé Robin est condamné à quitter les lieux. La chapelle est fermée, provisoirement.

Un nouveau est annoncé sous l'égide de Mgr Lefebvre et de sa Fraternité St Pie I, dans un nouveau local, où l'Abbé Robin, à l'instar d'une paroisse et entouré d'un conseil paroissial sera à la disposition des âmes. Ce centre sera indépendant de l'Association St Pie V qui, néanmoins en constituera le fondement légal!! Ainsi, une fois de plus Mgr aura renié ses écrits et torpillé une association traditionnelle. On notera la duplicité de Mgr qui se complaît dans le machiavélisme à tous les niveaux.

"RIEN QUE L'ANCIENNE MESSE"! EXEGESE D' UN SLOGAN

par
Eberhard Heller

Il faut bien dire que la formule "rien que l'ancienne messe", brandie comme un étendard par tous les traditionalistes de la tendance Ec3ne a selon toute apparence beaucoup pour elle. En effet, en résumant en un seul point la multiplicité des réformes vaticanes elle dirige la résistance sur le point central qu'est la messe. De plus, elle justifie la rébellion contre la hiérarchie ecclésiastique et elle excuse du fait qu'on continue à rester dans l' "Eglise" catholique-romaine vénérable! D'autre part, cette formule a une allure objective, convenable et modeste, car on ne souhaite rien que l'ancienne messe. Finalement, toutes les pétitions au "Saint-Père" Jean Paul II n'ont qu'un seul objectif à savoir que la messe ancienne soit de nouveau permise. (Cfr. le bulletin "Mitteilungsblatt der Priesterbruderschaft Pius X" sept. 1980.) C'est tout ce qu'on demande.

Entretemps, il ne faudrait pas sous-estimer la dynamique et le pouvoir persuasif de cette sentence, car elle contient tout le programme des traditionalistes. Qu'il en est bien ainsi, nous le verrons tout à l'heure. "Bien que l'ancienne messe" - et tous les problèmes se résoudre d'eux-mêmes!

Or, moi, j'affirme que rien n'est plus hypocrite, rien ne tient plus de la falsification, rien ne simplifie les problèmes autant, en édulcorant la situation réelle, il n'y a rien qui endorme la résistance véritable autant que ce mot d'ordre. Bref, celui-ci est devenu une excuse facile pour les pleurnichards et un cri de guerre démagogique chez tous les hommes de bien et les incendiaires dans les rangs des traditionalistes.

On m'opposera: tout de même, n'était-ce pas le périodique EINSICHT qui dès le début a mené le combat en faveur de la messe ancienne? N'est-ce pas à Munich, Baaderstrasse (à ce moment où tous les autres se lamentaient) que le premier centre de messe en pays de langue allemande a vu le jour? Et ce précisément, afin d'assurer la continuité du St Sacrifice de la messe, de sorte que l'Eglise et les fidèles conservent le sacrement principal pour l'expiation de leurs fautes et pour leur sanctification? Oui, bien sûr! Mais, nous avons toujours insisté et démontré que l'introduction d'une messe invalide entraîne ipso facto des conséquences pour le promulgateur, pour ceux qui la couvrent et pour l'institution qu'ils représentent et dans laquelle cet ouvrage sans valeur et invalide a été introduit. L'apostasie de la Poi entraîne ipso facto la perte de la fonction et la désacralisation de l'Eglise-institution. Car, l'Eglise qui a été fondée par le Christ comme institution capable de donner le salut, ce qui signifie au fond et de manière décisive de donner la possibilité par les sacrements de s'unir réellement et directement à Dieu et de conclure la Nouvelle Alliance avec Lui est essentiellement sainte et doit le rester, si elle veut continuer à être l'institution du Christ. Celui-ci a notamment confié le sacrifice de la Messe à la seule vraie Eglise c.à d. à l'institution créée par Lui et qui observe tout ce qu'il a commandé. Il lui a donné le pouvoir de l'administrer et de l'assurer pour les fidèles. Il est évident qu'une organisation qui s'est fixé comme but de détruire l'oeuvre salvifique de Dieu dans son coeur, agit sans avoir les pouvoirs et pour cette raison, on ne peut lui reconnaître quelque titre à être la vraie Eglise. Concluons que la vraie messe ne peut se célébrer que dans la vraie Eglise. En tout cas, nous n'avons jamais vu la destruction détachée du reste. •

Si quelqu'un avait l'impression que ce raisonnement est trop court on qu'il n'est pas évident, qu'il prenne conscience du fait que les prêtres de Palmar de Troya eux aussi ne disent **"rien que"** l'ancienne messe. (N.b. que M. Anton Hozer, collaborateur du prof. d'univ. le Dr« Erren et l'actuel théologien de cour de Mme Dr. Gerstner est d'avis, suivant un manuscrit que j'ai devant moi, qu'on ne peut pas contester la validité des ordinations de Palmar **compte tenu des renseignements obtenus**). Or, il y a **sûrement** beaucoup de fidèles qui se défendraient **d'assister** à une messe célébrée par un prêtre de Palmar - ils le **feraient** à bon droit et pas seulement pour des raisons sentimentales ou par parti- pris pour le groupe autour de Mgr Lefebvre. **Sil ne s'agissait que** de l'ancienne messe, on n'aurait pas de raison **d'éviter** des messes célébrées par cette secte.

Quelle raison aurait-on pour donner une préférence à telle célébration plutôt qu'à telle autre en se limitant à la condition **"rien que l'ancienne messe"**? Il n'y en aurait point!! En quoi donc une messe célébrée par des **Lefebvristes** devrait-elle se distinguer d'une messe célébrée par un prêtre de Palmar. Bien sûr, l'on dira que les gens de Palmar sont une secte et il n'est pas licite de s'adresser à eux pour avoir les sacrements. Je concède que les uns révèrent le charlatan Clemente qui s'est proclamé pape **lui-même**, tandis que les gens d'Ecône révèrent **comme St Père Wojtyla**, évêque apostat; qu'ils veuillent être en **communio**n avec l'un ou avec l'autre, cela **n'empêche que** les deux se mettent sur le même pied **c.à d.** celui d'une secte.

Il y a évidemment une raison légitime pour laquelle il faut éviter de participer à des messes célébrées par des **prêtres** de Palmar, **c'est** que cette secte s'est emparée **avec impiété et sans mandat**, **d'un bien** appartenant à la véritable Eglise. Et Mgr Lefebvre alors? **Il conserve quelque chose qui ne lui appartient plus** **du fait** qu'il veut expressément faire partie de l'association apostate. Pour cette raison, son forfait n'est pas **moindre**, quand il ne veut conserver **"rien que"** l'ancienne messe!

Il se peut que plus d'un se mette à réfléchir sur le fait que cet aspect de la chose **lui** a été découvert. "Bien que l'ancienne messe"? décidément, la **solution** n'est pas aussi simple que cela.

On voudrait **croire d'ailleurs qu'Ecône se retiendrait dans** la critique à l'**«droit** de Palmar, étant donné qu'en principe, des deux **côtés** il y a similitude de lacunes. Mais **non!** Il est très étonnant que ceux qui se **tiennent** dans une maison en **verre**- nous voulions dire les **gens d'Ecône**- se **mettent** à jeter des pierres **c. à d.** qu'ils mettent en garde contre l'assistance à la messe chez les prêtres de Palmar. (D'ailleurs les gens de Palmar **ne** sont pas restés sans rien faire pendant ce temps, car leur **chef**, du nom de **Clemente**, a **excommunié** sans plus Mgr Lefebvre et ses adeptes. Comme on peut **voir**: la satire en est à son sommet.)

S'agirait-il simplement de sentiments de jalousie? C'est une hypothèse qui n'explique pas assez. Quel est **alors** le vrai motif que les gens autour de Mgr Lefebvre ont d'attaquer les gens de Palmar ou les **clémentistes**, alors qu'ils reconnaissent dans **Wojtyla** hérétique le chef de l'Eglise catholique-romaine - (même le propagandiste d'Ecône, l'abbé **Milch** concède que **Wojtyla** est un hérétique matériel) - ils **ne** souhaitent que la messe **ancienne**, soi-disant ' sous la juridiction des **évêques réformistes!**) et ils regardent de haut le groupe de Palmar **qu'ils** - qualifient à bon **droit** de secte. En surface, **c'est sûrement** dans l'intention **d'avoir** une ligne de démarcation à leur **égard** sous l'apparence de la légitimité et **afin** de suggérer à ses troupes l'impression d'une appartenance à la vraie 'Eglise'. Notez bien que, **si, à Ecône**, on ne voulait réellement que la messe **ancienne**, on deviendrait par le fait même un des meilleurs protecteurs **·**, même **involontairement**, des gens de Palmar. Sa effet, ce qu'on accorde à **l'un** devient un droit chez l'**autre**.

Par les **attaques** contre le "pape" Grégoire et son **groupe**, au plus tard, l'on s'aperçoit de la faiblesse de ce mot d'ordre apparemment **inébranlable**: pour **Ecône**, il ne peut s'agir que de l'ancienne messe, car on est bien obligé de concéder que la **messe'ancienne** si souvent **nommée-** à côté de la **soi-disant** messe dite "**nouvelle**" évidemment - elle n'existe pas dans le rite, mais bien dans le cadre de l' "institution" **correspondante**. H me répugne de dire "**dans le cadre de l'Eglise vraie**", parce que **Ecône** ne cesse d'abuser de ce terme. Cette institution représente pour **Ecône** l'organisation **ecclésiastique** apostate. Donc, **c'est** le **vrai St Sacrifice** de la Messe (l'ancienne messe) dans le cadre de l'organisation apostate - et évidemment dans la cadre de celle-ci uniquement. D'où l'on peut se faire une idée, dans quelle mesure un sacrifice semblable peut "**plaire**" à Dieu! Car il suffirait de réintroduire l'ancienne **messe** au sein de cette association hérétique seulement!

Du côté d'**Ecône**, on se plaît à **insister** sur le fait qu'on n'a pas fait de compromis dans l'affaire. Par là on veut dire qu'on ne cessera pas de dire la messe selon le rite de St Pie V et **pour** cette **raison**, il n'y a pas lieu de suspecter l'hérésie. Acceptons cela pour le moment. Mais sur ce point déjà, par le fait qu'on **reconnait**, à la manière d'**Ecône**, une organisation **comme** église légitime du **Christ**, alors qu'elle a remplacé le sacrifice par un repas, le **culte** de Dieu par le culte de l'homme et qui par ses chef Jean -Paul II renverse le **sens** de la rédemption du Christ, **Ecône** enfreint la doctrine de l'Eglise sur elle-même comme étant une institution sainte.

Or, le programme véritable **sous-jacent** à l'exigence "**rien** que l'ancienne messe" renferme en réalité encore d'autres sacrilège». Actuellement tout le monde a connaissance du texte da Mgr Lefebvre où il est dit que les séminaristes qui ne reconnaissent pas **Wojtyla** comme pape et qui **rejettent** la nouvelle messe comme **invalide** en soi, doivent quitter la fraternité. Cela révèle un point du programme qui est encore **plus** énorme que l'autre. Après les pleurnichards ce sont maintenant les hommes de bien' qui entrent en lice: à ce niveau l'on ne dira plus "**rien** que la messe **ancienne**" mais simplement: la messe elle aussi, ... s'il vous plaît - car l'on est courtois, et donc - à côté de la messe "**nouvelle**" de l'**association** apostate. Par là, l'on ne rejette non **seulement** (c'était la lère hérésie citée plus haut) la condition essentielle de l'Eglise véritable à savoir sa sainteté absolue, mais cela **constitue** également un outrage à l'acte central du salut à savoir le St Sacrifice de la liesse, puisque la nouvelle messe est reconnue expressément et implicitement. Cette reconnaissance **équivalant** à l'**acceptation** d'une hérésie - et voilà la deuxième.

A ce stade de nos **développements** l'on devrait s'arrêter un peu pour **méditer** l'**énormité** de cette attitude. Quelles sont donc les raisons de notre **résistance**? **Est-ce** que, **après tout**, nous étions simplement des étourdis trop prompts à agir, à qui l'on ne peut dénier le bon vouloir par **ailleurs**, **mais** qui, pour finir, ne sont que des rebelles schismatiques?

Pourquoi donc les séminaristes qui se sont imaginé qu'ils pourraient faire revivre la foi et la vie sacramentelle sous l'obéissance de Mgr Lefebvre, pourquoi sont-ils allés à **Ecône**? ... **serait-ce** pour participer à des **sacrilèges** aussi subtils?... et sous le couvert d'hommes de bien au point de vue de la religion? **Ne** sont-ils donc pas capables d'ajouter deux plus deux, pour ne pas **s'apercevoir** de la **contradiction** dans laquelle ils se **trouvent**? Et plus d'un fidèle devrait se poser la **question** de savoir si les conséquences de ses **illogismes** c.à.d. les conséquences de la paresse **spirituelle**, la facilité et **l'égoïsme** par rapport au salut éternel **sont** réellement pour le bien de celui-ci.

Si l'on était d'avis que l'exégèse du mot d'ordre "rien que l'ancienne messe" a atteint le sommet du sacrilège par l'analyse de l'attitude décrite plus haut et que l'on a tout dit, l'on se trompe. Car derrière les hommes de bien ce sont les incendiaires qui se tiennent cachés. Car l'on se sourient encore fort bien des procédés de la fraternité qui porte le nom de S. Pie Z pour annexer des centres de messe comme Stuttgart et Reutlingen. L'on n'a pas encore oublié non plus que des centres autonomes comme St Michel à Munich, Ste Thérèse à Ulm et ceux de Bâle et Lucerne ont subi des atraques de la part d'Ecône. Naturellement, il y allait 'uniquement' de la messe ancienne. On a voulu assurer la pastorale et décharger les laïcs ... de tâches qui, de toute manière, ne leur incombent pas. Les personnes concernées pourraient montrer facilement de quelle manière les abbés Wodsack, Schmidberger, Roch et bien d'autres ont opéré: ils n'ont fait que du chantage, ce en quoi ils étaient mandatés par leur chef et par ses arrières. De plus, l'égoïsme un peu myope concernant le salut de l'âme chez pas mal de traditionalistes est dans la ligne des intérêts d'Ecône. La proposition d'Ecône pourrait se résumer de la manière suivante: pour la messe "ancienne" assurée il faut remettre le centre de messe, renoncer à l'indépendance qu'on avait et accepter les hérésies d'Ecône. Et attention! si l'on ne prend pas en considération ce marchandage! Rapidement, on fait appel aux théologiens de cour: c'est évident, la communauté St Michel à Munich n'a pas d'évêque, c'est donc une secte.

En l'occurrence, l'ancienne messe sert de moyen décisif pour faire du chantage, afin de rallier les fidèles "résistants" à l'association apostate. C'est là une vue réaliste de ce que représente le "renouveau dans le Christ". Si quelqu'un voulait juger que cela arrive comme involontairement, qu'il se souvienne alors aussi de l'encaissement "involontaire" des centres de messe.

"Rien que l'ancienne messe" dans la bouche des gens d'Ecône signifiera simplement que la messe ancienne n'est que le moyen de rallier les non-conformistes fidèles à l'association apostate. Car vous qui êtes tout de même un traditionaliste respectable, vous ne souhaitez "rien que l'ancienne messe", n'est-ce pas? - je renonce à qualifier ces procédés du point de vue moral et théologique et je ne veux pas insister sur l'idée de ces dernières lignes.

Je voudrais cependant citer tous ceux qui dans les régions de langue allemande propagent l'idée du "rien que la messe ancienne" soit qu'ils l'exigent en tant que pleurnichards, comme hommes de bien ou comme incendiaires: à côté d'Ecône avec ses succursales Zaitzkofen, Munich (Schmellerstr.), Reutlingen, Stuttgart (S. Athanase), Sarrebruck - Kassel s'est rendu entre-temps- il faudrait citer le curé Milch qui a fait la preuve qu'il ne porte guère d'intérêt à une discussion franche (quand on cite des points de doctrine de l'Eglise qui vont à l'encontre de son opinion, il les raille comme des finesses de logique - cfr sa circulaire du 27-8-1980) il faut citer également son organisation. Il y a la communauté St Pie V de Ribourg en Brisgau qui suivant son président M. Sreen reconnaît l'organisation apostate comme "Eglise catholique -romaine"; Mme la Dr Gerstner avec son Kyrie eleison et son collaborateur le baron von Schrenck-Notzing (non olet, non olet, n'est-ce pas Mme Gerstner?) et puis il y a encore le P. Boxler avec son Mysterium fidei, M. le Dr Küble, le chef de Vox fidei- et naturellement aussi le professeur Georg May qui se refuse sans cesse à prendre connaissance des falsifications de la soi-disant 'nouvelle messe'. (S'il suffisait, pour se faire une opinion d'Hitler, de prendre en considération la construction d'autoroutes, on devrait le prendre pour un grand homme d'Etat) et UVK (c.à d. Una Voce).

Après tout ce qui a été dit plus haut, on devrait se poser la question de savoir si l'on peut encore demander les sacrements auprès de ces personnes et de ces groupements.

L'église postconciliaire a capitulé dans "l'obéissance". Et le traditionalisme sera réglé par du chantage relatif aux sacrements, car, chez ses représentants l'on n'exige "rien que l'ancienne messe"!